

FORMULAIRE D’EVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D’EVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	70%
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION & COMPETENCES	15 points	
	Diplôme de 3 ^e cycle (Doctorat) 15 points Diplôme de 2 ^e cycle (Maîtrise) 12 points <i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.</i>		
	B. EXPERIENCE GENERALE	15 points	
	Expérience démontrable dans le domaine technique de l'eau et de l'assainissement : gestion de l'assainissement et de l'hygiène, gestion des ressources en eau, eau et changement climatique, gestion des bassins versants. - Plus de 10 ans ou (10 expériences) 15 points - 7 à 10 ans ou (7 à 10 expériences) 10 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	10 points	
	Expérience professionnelle dans la distribution d'eau potable ou la conception/exécution des projets en lien avec l'eau potable - Plus de deux expériences10 points - Deux expériences5 points		
	D. PROPOSITION TECHNIQUE	30 points	
	Compréhension de la mission5 points Adéquation de la méthodologie proposée 10 points Approche aborde les aspects importants et de façon suffisamment claire 10 points Cohérence du chronogramme 5 points		

	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)		
	PROPOSITION FINANCIERE	30	
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
3. Evaluation Financière	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : $P = \gamma (\mu/z)$ Où : p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée		30%